



Municipalité de St-Noël  
19-A, rue Turcotte, St-Noël, Qc, G0J 3A0  
[418-776-2936](tel:418-776-2936) (tél.) [418-776-5521](tel:418-776-5521) (fax)  
[stnoel@mrcmatapedia.quebec](mailto:stnoel@mrcmatapedia.quebec)  
[www.st-noel.com](http://www.st-noel.com)  
[www.facebook.com/noelasaintnoel](https://www.facebook.com/noelasaintnoel)



## Formulaire de demande Programme de subvention - couches lavables pour bébés

Prénom et nom du père ou de la mère : \_\_\_\_\_

Adresse de résidence : \_\_\_\_\_

Numéro de téléphone : \_\_\_\_\_

Prénom et nom de l'enfant : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_

Garçon

Fille

### Contrat d'engagement

#### Programme de subvention - couches lavables pour bébés

Nous nous engageons à utiliser, pour la période complète durant laquelle notre enfant portera des couches,  
les couches lavables acquises grâce à la subvention offerte par la municipalité de St-Noël.

**Signature du père ou de la mère :** \_\_\_\_\_

**Date :** \_\_\_\_\_

La subvention sera versée uniquement sur présentation de tous les documents.

Fournir les pièces justificatives suivantes avec le formulaire d'inscription :

- Une copie d'un document démontrant que le requérant réside sur le territoire de la Municipalité;
- La facture originale ou le reçu d'achat sur lequel les informations suivantes devront être inscrites :
  - Le nombre de couches achetées (minimum 12 couches);
  - Le nom de l'entreprise ainsi que ses numéros de TPS et de TVQ;
  - La preuve du paiement;
- Une preuve de la naissance ou de l'adoption de l'enfant bénéficiaire des couches.

# **Programme de subvention - couches lavables pour bébés**

## **Informations générales**

Le montant de la subvention consentie dans le cadre du présent programme est de 100\$ par enfant, suite à l'achat d'un minimum de 12 couches lavables.

Ces subventions permettront d'encourager l'utilisation de couches lavables pour bébé et contribueront à réduire la quantité de déchets domestiques enfouis tout en préservant nos ressources naturelles.

### **Admissibilité**

Pour être admissible, vous devez :

- Résider dans la municipalité de St-Noël.
- Avoir un enfant de 6 mois ou moins.
- Vous engager à utiliser les couches lavables pendant la période complète durant laquelle votre enfant sera aux couches.
- Acheter un minimum de 12 couches lavables neuves.
- L'achat des couches doit avoir été fait après le 6 août 2016.

### **Faire la demande**

- Remplir le formulaire de demande et signer le contrat d'engagement d'utilisation de couches lavables (joint au formulaire)
- Fournir les pièces justificatives avec le formulaire d'inscription :
- Une copie d'un document démontrant que le requérant réside sur le territoire de la Municipalité;
- La facture originale ou le reçu d'achat sur lequel les informations suivantes devront être inscrites :
  - Le nombre de couches achetées (minimum 12 couches);
  - Le nom de l'entreprise ainsi que ses numéros de TPS et de TVQ;
  - La preuve du paiement;
- Une preuve de la naissance ou de l'adoption de l'enfant bénéficiaire des couches